

2020

Rapport moral

Assemblée Générale du 27 mars 2021



Les AMAP de Provence
Maison des Paysans
2 avenue du Lieutenant-Colonel Reynaud - 13660 ORGON
SIRET : 834 899 080 00016 APE : 9499Z
Tel. : 04 90 73 52 06 - Mail : contact@lesamapdeprovence.org

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du 27 mars 2021

Je voudrais tout d'abord, vous féliciter : vous faites partie des 4 649 familles et 120 paysans à porter les valeurs des AMAP® de Provence et cette année 2020 qui vient de s'écouler a, plus que jamais, montré l'importance de ces valeurs. Ainsi, alors que nous découvrons qu'un tout petit virus pouvait nous terrasser, nous contraindre à ne plus nous embrasser, ne plus nous toucher, renoncer à la convivialité, nous obliger au confinement, nous empêcher de travailler, les AMAP® n'ont pas baissé les bras et se sont adaptées, dans la résilience.

Au cours du premier confinement les pouvoirs publics ont été interpellés afin d'obtenir des autorisations dérogatoires de livraisons. Cela a permis de faire reconnaître officiellement les AMAP® comme autre chose que des « magasins » ou « marchés ». Grâce aux efforts collectifs les familles amapiennes ont protégé les plus vulnérables (drive, préparation des paniers à l'avance, livraisons solidaires groupées par quartiers....). Aucun cluster de contamination n'a été identifié. Cette solidarité a renforcé les liens entre amapiens.

Le soutien aux paysans s'est exprimé par ce désir de trouver des solutions afin de maintenir les livraisons. Plusieurs paysans ne travaillant pas en AMAP® et n'ayant plus de moyen d'écouler leurs production (par la fermeture des marchés et des foires) ont contacté le réseau afin d'établir des partenariats, bon nombre d'AMAP® les ont soutenus. Plusieurs visites de fermes ont été faites au cours du deuxième semestre.

Des amapiens ont également apporté leur soutien à des paysans très durement touchés par la tempête Alex qui a ravagé les vallées maralpines.

Grâce au développement de l'utilisation des outils numériques, les ateliers de formation aux amapiens ont pu être poursuivis. Le collectif a continué à échanger très régulièrement. Un grand chantier de réflexion autour de l'accessibilité alimentaire est en cours. Un remarquable cycle de webinaires sur ce sujet est organisé par le Mouvement Inter Régional des AMAP®. L'alimentation de qualité et les circuits-courts doivent être au cœur de nos préoccupations.

Un autre chantier de réflexion autour de la marque « AMAP® » a également débuté.

Nous faisons tous partie du « réseau LAdP ». Mais au fait, qu'est-ce qu'un réseau ? Si l'on ouvre un dictionnaire on peut y lire que l'étymologie du terme vient du latin « retiolus » qui signifie « filet ». Un réseau est une trame ou structure composée d'éléments ou de points reliés entre eux par des liens, assurant leur interconnexion ou leur interaction. Il me semble que c'est bien ce que nous sommes : des personnes en lien et en interconnexion. Je vous répète donc ma joie de faire partie, tout comme vous, de ce beau réseau des AMAP® de Provence. Mon désir, en cette année des 20 ans des AMAP® est que nous puissions renforcer encore les liens et continuer à travailler ensemble pour aller plus loin et montrer que le mouvement des AMAP® peut encore être un modèle dans les changements indispensables de notre société.

Mireille BERTOLA,
Co-porte-parole